

Procès-verbal du Conseil d'école du 2ème trimestre

Personnes présentes : Mr PEREZ (Monsieur le maire) - Mr GARCIA (adjoint) - Mme PERRIER (directrice ALAE) - Mr BURGY - Mmes LAUG -VAILLANT - LANDOLT - MONTALBANO - SOUBEYRAN (enseignants) - Mmes DIAS - RUHIER - ALLAGUI - PARES (parents élus)

Conseil d'école :

✓ Effectifs

A ce jour : 27 PS, 24 PS/MS, 27 PS/MS, 30 GS et 28 MS/GS, soit un total de 136 élèves.

Pour la rentrée 2020 : 35 PS, 46 MS, 43 GS, soit un total de **124 élèves**.

La directrice demande à ce que la mairie fasse rapidement les premières inscriptions des futurs PS pour avoir une représentation du nombre réel de PS à la rentrée 2020.

La directrice procédera aux inscriptions à partir du mois de mai. Des constructions sont en cours, le nombre d'enfants va alors augmenter.

✓ Budget 2020

Nous avons transmis aux élus une demande de budget pour l'année 2020.

Il se trouve identique à celui de 2019.

Le budget fonctionnement : (sur une base de 137 enfants) de **9000€**

- le budget fournitures : nous disposions l'an dernier de 5000€ (soit 35,5€ par élève, en comptant 140 élèves). Nous avons demandé cette année 4900€ (soit 35.5€ par élève, en comptant 137 élèves).

Un budget cadeaux de Noël est demandé ; il s'élèverait à 700€ (soit 5€ par enfant).

- un budget livres de 300€ nous est accordé depuis quelques années. Nous avons redemandé le même.

- un budget spectacles de 1250€ a été également redemandé.

- le budget transport demandé est de 1700€ (soit 12€ par enfant).

- un budget de 100 € pour le jardinage a été demandé.

- un budget de 150€ nous est renouvelé pour les produits pharmaceutiques.

Le budget investissement : **1081 euros (en 2019 : 1539,42€)**

- En 2020, nous demandons un budget afin d'équiper la classe de Mr Burgy de chaises, une enceinte pour les séances de motricité ou autre, renouveler des draps du dortoir, et d'investir dans une armoire à pharmacie, un autocuiseur et un destructeur de documents.

✓ **Les travaux :**

L'équipe enseignante aimerait que le carrelage devant l'ALAE et le cabanon à vélo soit recouverte de peinture antidérapante, car le carrelage est très glissant et donc dangereux pour les enfants. La mairie attend les beaux jours pour faire les travaux.

✓ **Photographie scolaire : bilan des ventes**

Cette année, nous avons vendu pour **3954€** (année dernière : 3947€) **de photos**. Nous avons reversé 128,40€ à l'école élémentaire correspondant au bénéfice des fratrices communes. Le bénéfice pour l'école maternelle est de **1453€**. La photo des fratrices a été proposée à 50%. Ceci sera renouvelé. Les parents se disent très satisfaits des photos.

✓ **Action de parents d'élèves :**

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves qui grâce à la vente de chocolats et de goûters et les partenariats étiquettes et fournitures nous ont reversé **674 euros**.

✓ **Point sur la coopérative scolaire :**

Au 02/03/2020, le solde de la coopérative scolaire s'élevait à **4844 €**.

La participation financière à l'OCCE s'élève à **340€**.

Le coût de la sortie au marché de Muret représente à peu près 80 euros Le transport pour les sorties à Muret et à Brioudes a été entièrement pris en charge par le budget mairie.

✓ **Actions réalisées au 2^{ème} trimestre et projets :**

- Nous avons commencé à travailler sur le thème de l'Amérique latine avec Lire en fête qui se déroulera le 07/03/2020.

Grâce aux dons de l'Association des parents d'élèves :

- animation avec la compagnie Metis'salsa : lundi 16/03, la matinée (200 euros)

Echanges interactifs avec les artistes en musique, rythmes, chansons et en danse sur la culture cubaine

- spectacle avec la compagnie Metis'salsa : vendredi 20/03, à 10h. (700 euros)

- sortie de fin d'année pour tous les Petits de l'école à la ferme des balances, le lundi 29/06

- sortie de fin d'année pour les Moyens et les Grands en cours de réflexion.

- le projet jardin (plantation de fèves en automne et diverses fleurs) continuera lorsqu'il fera beau.

- A la demande de l'Association des Parents d'élèves, tous les élèves de l'école vont réaliser un dessin qui sera alors reproduit sur un tablier et une classe, en vue d'une vente lors de la fête des mères.

- Nous avons également commencé à remplir les nouveaux carnets de suivi d'apprentissage qui ont été transmis aux familles après les vacances de février.

- le projet d'Ecole (2018-2022) : le langage, l'évaluation des acquis et le parcours culturel Dans le cadre du parcours culturel de l'enfant, nous avons élaboré un nouveau livret le PEAC « mon parcours d'éducation artistique et culturelle », avec les rubriques :

- art du son, du visuel, du spectacle vivant

✓ La parole est donnée à Mme Perrier, directrice de l'ALAE maternelle:

Points abordés: les effectifs, les TAE, le projet sur « l'Immersion en Amérique Latine » le thème des vacances d'avril et des mois d'été: l'alchimie en herbe, les vacances de Tom Sawyer, ballade en région avec Mr&Mme.

✓ Questions des parents :

* Pour l'école :

Evènements culturels :

- « Est-ce que l'équipe enseignante pourrait relayer les informations sur les évènements culturels de Roquettes ? Par exemple, la venue d'une auteure à la bibliothèque. Et ce, même si les enseignants n'ont pas travaillé sur le sujet avec les élèves. »

C'est ce qui se fait déjà concernant les interventions à la médiathèque. La mairie note qu'il existe déjà des flyers (distribués dans les boîtes aux lettres) concernant les évènements culturels sur Roquettes.

- « Existe-t-il un moyen (registre ou autre) de connaître les bobos ou petits accidents de nos enfants ? Certains enfants se retrouvent avec des pansements ou des habits de rechange sans explication. »

✓ ***L'enseignant appelle les parents pour informer d'une grosse chute ou blessure. Pour les petits bobos, on ne peut à chaque fois en informer les parents.***

Un registre est tenu par les atsems mais qui ne sera pas à disposition des parents d'élèves, pour raison de discrétion.

* Pour la mairie :

- Service minimum : « Serait-il possible de mettre en place un service minimum lorsque les enseignants font grève ? »

Réponse du maire : « la décision appartient à chaque maire et il a été voté lors du Conseil Municipal, très majoritairement, de ne pas se substituer à cette obligation nationale d'éducation. On se plie à cette décision.

Il faudra faire une demande à la prochaine équipe. »

- Sécurité routière autour des écoles : « Circulation importante et dangereuse. Comportement de certaines personnes trop pressées pour laisser passer des enfants. Quelles actions complémentaires pourraient être mises en place ? Projet d'un panneau, feu pédagogique. »

Réponse du maire : « Lorsqu'il y a la présence de la gendarmerie (4 passages depuis 3 mois), les choses se passent bien. Un policier municipal va être recruté pour renforcer la présence de l'asvp (agent de surveillance de la voie publique). »

- Commission des menus : « Souhait d'avoir un compte rendu des commissions des menus et d'avoir un état d'avancement des actions d'une commission sur l'autre. »

Réponse : La Communauté d'Agglomération va être prévenue.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 8 juin 2020.